



Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Malgré la mobilisation des agents de l'Education et l'implication des parents d'élèves lors des mouvements de 2010, 2012 et 2013, les conditions de travail des agents des établissements scolaires se dégradent de nouveau et la mise en place dans des nouveaux rythmes scolaires n'a fait qu'accentuer le phénomène. De plus, cette réforme n'a pas amélioré l'accueil des enfants. Aussi, les agents des écoles ont donné mandat à l'intersyndicale (UNSA, CFTC, SUD) pour faire remonter leurs revendications. Ils font état de plusieurs problèmes :

➤ **Dégradation des conditions de travail :**

- ✓ le non remplacement des absences
- ✓ l'augmentation des surfaces de ménage
- ✓ la nécessité de recruter des aides supplémentaires sur le temps de cantine
- ✓ les difficultés quant à la prise en charge des enfants porteurs de handicap (manque d'information et pas assez d'auxiliaires de vie scolaire (AVS))
- ✓ le non-respect des ATSEM et du rythme des enfants qui dorment peu (ou pas) pendant le temps de couchette (dérogations abusives, des enfants interdits de retourner en classes ou sur les ateliers en périscolaire pour ne pas déranger les animateurs ou les enseignants)

➤ **Des salaires insuffisants compte tenu de leurs missions**

➤ **Non respect de la Ville de Lyon de l'accord signé en 2013 (notamment les créations de postes pour couvrir les absences longue maladie et congés maternité)**

➤ **Communication défectueuse**

- ✓ Avec l'Education nationale
- ✓ Avec le personnel travaillant sur la pause méridienne et le vendredi après-midi
- ✓ Le non respect de la mise en place des réunions bimensuelles du mercredi

L'intersyndicale (UNSA, CFTC, SUD) a posé, à cet effet, un préavis de grève **pour le jeudi 4 juin 2015**. Elle fera de même pour les jeudis suivants jusqu'à la fin des classes ou l'obtention de négociations honorables pour sortir les agents de cette crise. Elle n'hésitera pas à reconduire le mouvement à la rentrée 2015/2016, si les agents le demandaient.

Cette grève a été annoncée fin avril à la Ville de Lyon pour donner toutes ses chances à la négociation et éviter le conflit.

Malgré cela, et après 3 réunions de négociations, la Ville de Lyon ne propose rien de nouveau sauf de prendre des engagements déjà pris suite aux conflits de 2010, 2012 et 2013 qu'elle n'est même pas arrivée à respecter totalement à ce jour.

Des exemples :

- Elle n'arrive pas à assurer son engagement pris en 2013 de remplacer toutes les absences prévisibles (congé maternité, longue maladie, etc.)
- Elle n'a toujours pas terminé la réorganisation de proximité qu'elle avait souhaitée et qui a été validée par toutes les organisations syndicales de la Ville qui le demandaient depuis au moins 2009

La Ville nous demande de laisser la réforme des rythmes scolaires « atterrir » pour mieux repartir en septembre prochain mais c'est bien Gérard Collomb qui a pris la décision de mettre en place au dernier moment cette réforme alors que d'autres collectivités avaient anticipé depuis longtemps. En somme, la Ville demande aux agents de pallier les défaillances et les retards des décisions politiques et ne nous propose rien de plus que d'attendre que tout aille mieux.

Contrairement aux propos de Mme Brugnera (2^{ème} adjointe au maire) ce mercredi 3 juin sur France 3, nous n'avons pas repoussé mais décalé notre assemblée générale au mercredi 10 juin faute de salle municipale disponible et notre invitation à l'administration de venir présenter ses propositions est bien maintenue.

Mme Brugnera a par ailleurs déclaré que la gestion des absences était complexe mais qu'elle fonctionnait grâce au pool de vacataires. Mme Brugnera ne doit pas disposer des informations réelles de son administration car c'est tous les jours dans de nombreuses écoles que les absences ne sont pas remplacées.

Nous vous remercions du soutien que vous pourrez nous apporter. Nous sommes conscients des désagréments que cette situation peut vous causer, la Ville de Lyon en porte largement la responsabilité par son manque d'anticipation sur une situation connue depuis de nombreuses années, sa mise en place tardive et aléatoire des nouveaux rythmes scolaires, ainsi que son manque de considération et de communication envers le personnel.

Il en va de la qualité du service public : car négliger les conditions de travail des agents qui sont au quotidien auprès de vos enfants c'est ne pas donner aux élèves lyonnais la possibilité d'être entourés et accompagnés comme ils le méritent.

L'intersyndicale (UNSA, CFTC, SUD CT)

N'hésitez pas à nous contacter

UNSA syndicat.unsa@mairie-lyon.fr

CFTC syndicat.cftc@mairie-lyon.fr

SUD syndicat.sud@mairie-lyon.fr